



**ASSOCIATION MONDIALE
DES GUIDES ET DES
ECLAIREUSES**

LE COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE



DOCUMENT 13 DE LA CONFÉRENCE MONDIALE

COMPTE-RENDU DES DECISIONS

Le tableau suivant présente le compte-rendu des décisions votées par les Organisations Membres présentes à la 36^{ème} Conférence Mondiale de l'AMGE tenue à Delhi, Inde, du 18 au 22 septembre 2017.

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
1	Documents 1a, 1b et 1c de la Conférence – Manuel de procédures de la Conférence	Motion proposée 1.1 Que Zeina Jammal soit nommée scrutateur de la 36 ^{ème} Conférence Mondiale et à l'AGE. Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de panneaux des pays	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Associés et Titulaires = 104	Majorité simple = 53	Pour: 104
						Contre: 0
						Abstentions: 0 Motion approuvée
1	Documents 1a, 1b et 1c de la Conférence – Manuel de procédures de la Conférence	Motion proposée 1.2 Que les personnes suivantes soient nommées membres de l'Équipe Procédurale lors de la 36 ^{ème} Conférence Mondiale et à l'AGE: i. Helene Gestrin (Coordinatrice) ii. Candela Gonzalez iii. Zeina Jammal iv. Ivy Wasike Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de panneaux des pays	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Associés et Titulaires = 104	Majorité simple = 53	Pour : 104
						Contre: 0
						Abstentions: 0 Motion approuvée
2	Document 1c de la Conférence – Manuel de procédures de la Conférence	Motion proposée 2.1 Que l'utilisation du Règlement Intérieur contenu dans le Manuel de Procédure de la Conférence soit approuvé lors de l'AGE. Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de panneaux des pays	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Associés et Titulaires = 104	Majorité simple = 53	Pour : 104
						Contre: 0
						Abstentions: 0 Motion approuvée
2	Document 5 de la Conférence	Motion proposée 2.2 Que l'organisme caritatif enregistré, l'Association Mondiale des Guides et des Éclaireuses (Association caritative 306125), soit dissoute et radiée du Registre des Commissions des Organismes de Bienfaisance". Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de panneaux des pays	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Associés et Titulaires = 104	Majorité des deux tiers = 70	Pour : 102
						Contre: 0
						Abstentions: 0 Motion approuvée

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
3	Document 1c de la Conférence – Manuel de procédures de la Conférence	Motion proposée 3.1 Que l'utilisation du Règlement Intérieur contenu dans le Manuel de Procédures de la Conférence soit approuvée lors de la 36 ^{ème} Conférence Mondiale Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de panneaux des pays	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Associés et Titulaires = 104	Majorité simple = 53	Pour : 91
						Contre: 8
						Abstentions: 1 Motion approuvée
3	Document 1a de la Conférence – Manuel de procédures de la Conférence	Motion proposée 3.2 Que la sous clause 12.3.3.3 des Statuts soit modifiée pour lire "donner les détails des résolutions proposées lors de la réunion, et le caractère général d'autres sujets à aborder durant celle-ci. Dans le cadre de la Conférence Mondiale, des résolutions supplémentaires pourront être soumises lors de celle-ci conformément au Règlement Intérieur." Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de panneaux des pays	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 99	Majorité de 75% = 75	Pour : 89
						Contre: 2
						Abstentions: 0 Motion approuvée
3	Document 1a de la Conférence – Manuel de procédures de la Conférence	Motion proposée 3.3 Qu'un nouveau Règlement (3.9) soit ajouté dans le Règlement Intérieur qui stipule que "Les Organisations Membres peuvent déposer des résolutions pendant la conférence conformément aux exigences déterminées dans le Règlement Intérieur, et si accepté que le règlement existant soit renuméroté 3.10 en conséquence". Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de panneaux des pays	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 99	Majorité de 75% = 75	Pour : 94
						Contre: 1
						Abstentions: 1 Motion approuvée
3	Document 1b de la Conférence – Manuel de procédures de la Conférence	Motion proposée 3.4 Que dans l'hypothèse où les motions 3.2 et 3.3 proposées soient adoptées, l'utilisation du Règlement Intérieur modifié (Version B, pour refléter la possibilité des OM à présenter des Motions), comme il est contenu dans le Manuel de Procédures de la Conférence, soit approuvée lors de la 36 ^{ème} Conférence Mondiale avec effet immédiat. Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de panneaux des pays	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Associés et Titulaires = 104	Majorité simple = 53	Pour : 97
						Contre: 0
						Abstentions: 2 Motion approuvée

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
6	Document 5 de la Conférence	Motion proposée 4.1 Qu'une nouvelle clause 10.1.4.4 soit ajoutée dans les Statuts de l'AMGE qui précise que : « Lorsque les conditions pour une affiliation à titre de membre titulaire sont remplies, une nouvelle Organisation Membre peut devenir un membre titulaire avec l'accord de l'assemblée des Membres Titulaires lors de la prochaine Conférence Mondiale, ceci décidé à une majorité de 75% des votes des Membres Titulaires lors de la Conférence Mondiale. Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 103	Majorité de 75% = 78	Pour : 94
						Contre: 1
						Abstentions: 1 Motion approuvée
6	Document 5 de la Conférence	Motion proposée 4.2 Que la clause 10.9.1 (a) des Statuts et Règlements de l'AMGE soit modifiée pour lire « respecte les conditions d'affiliation, telles qu'elles sont énoncées dans les clauses 10.1.2 et la présente clause 10.9.1 » Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 103	Majorité de 75% = 78	Pour : 101
						Contre: 1
						Abstentions: 0 Motion approuvée
6	Document 5 de la Conférence	Motion proposée 4.3 Que le sous-paragraphe 11.4.4(c) soit amendé comme suit « Ratification des demandes d'admission à l'affiliation en vertu des clauses 10.1.4.2 et 10.1.4.4, incluant les demandes émanant de Membres Associés souhaitant devenir des membres titulaires et les changements d'entités. » Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 103	Majorité de 75% = 78	Pour : 97
						Contre: 1
						Abstentions: 0 Motion approuvée
6	Document 5 de la Conférence	Motion proposée 4.4 Que la Disposition 2.3 soit révisée comme suit: « Membres Titulaires Lorsqu'une Organisation Nationale de Guides souhaite devenir un Membre Titulaire, le Conseil Mondial doit s'assurer qu'elle est prête à remplir les conditions d'affiliation, telles qu'énoncées dans les clauses 10.1.2 et 10.9 et elle sera normalement soumise à une procédure d'admission en deux étapes	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 103	Majorité de 75% = 78	Pour : 98
						Contre: 1

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
		<p>établie dans la clause 10.1.4. Si le Conseil Mondial est satisfait que l'Organisation Membre potentielle remplit les conditions d'affiliation d'un Membre Titulaire, la demande sera soumise à l'Assemblée des Membres Titulaires à la Conférence Mondiale, et, si elle est approuvée, l'Organisation Membre sera reconnue comme étant membre titulaire avec effet immédiat »</p> <p>Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>				<p>Abstentions: 0</p> <p>Motion approuvée</p>
6	Document 5 de la Conférence	<p>Motion proposée 4.5 Que la Disposition 2.4 soit amendée comme suit: « Les Organisations Nationales récemment établies ou rétablies et/ou les Associations qui acceptent les conditions d'adhésion à l'AMGE et qui travaillent activement afin d'y parvenir peuvent poser leur candidature pour devenir Membres Associés »</p> <p>Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 103	Majorité de 75% = 78	<p>Pour : 96</p> <p>Contre: 2</p> <p>Abstentions: 1</p> <p>Motion approuvée</p>
9	Document 5 de la Conférence	<p>Motion proposée 5 Que l'article 10.9.1(h) des Statuts soit modifié comme suit: "payer annuellement à l'AMGE la cotisation convenue au préalable durant la Conférence Mondiale. Les cotisations appropriées sont acquittables annuellement à partir du 1er janvier l'année qui suit l'admission en tant que membre".</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	<p>Pour : 95</p> <p>Contre: 2</p> <p>Abstentions: 0</p> <p>Motion approuvée</p>
9	Document 5 de la Conférence	<p>Motion proposée 6 Que la clause 13.1 de la Constitution soit amendée pour inclure la clause supplémentaire 13.1.3 comme suit : « il est du devoir du Conseil Mondial d'informer directement toutes les Organisations Membres sur les décisions prises en temps voulu ».</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Fédération Allemande des Guides (RDP)	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	<p>Pour : 93</p> <p>Contre: 1</p> <p>Abstentions: 1</p> <p>Motion approuvée</p>

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
9	Document 5 de la Conférence	Motion proposée 7.1 Que la clause 18.3 des Statuts soit révisée comme suit: « Le Conseil Mondial peut déléguer la gestion et l'administration quotidienne de l'AMGE au Directeur Général dans le cadre stratégique, politique et de responsabilités établi par le Conseil Mondial, ainsi que dans la description du poste » Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour : 91
						Contre: 10
						Abstentions: 4 Motion approuvée
9	Document 5 de la Conférence	Motion proposée 7.2 Que la clause 18.4 des Statuts soit modifiée comme suit: « Par respect pour chaque directeur, le Directeur Général devra: 18.4.1 fournir une description du rôle du directeur, et 18.4.2 déterminer les limites de l'autorité du directeur dans le cadre d'un système de délégation rédigé » Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour : 97
						Contre: 4
						Abstentions: 2 Motion approuvée
9	Document 5 de la Conférence	Motion proposée 7.3 Que la clause 18.5 des Statuts soit corrigée comme suit: « Le Directeur Général doit rendre compte régulièrement et rapidement au Conseil Mondial sur les activités entreprises dans le cadre de son rôle » Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour : 102
						Contre: 4
						Abstentions: 1 Motion approuvée
9	Document 5 de la Conférence	Motion proposée 8 Que la clause 21.4 des Statuts soit modifiée comme suit: « Un Comité Régional devra élire parmi ses membres un Président Régional. Chaque Comité Régional devra aussi élire parmi ses membres un Vice-Président Régional. Si un Président Régional ne peut participer à une réunion du Conseil Mondial, le Vice-Président Régional y participera à la place du Président Régional, avec le droit de voter.	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour : 85
						Contre: 11

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
		Dans le cas où le Président Régional et le Vice-Président Régional ne peuvent participer à une réunion du Conseil Mondial, Le Conseil Mondial pourra demander à un autre membre du Comité Régional à participer à la réunion. Ce membre aura le droit de vote » Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques				Abstentions: 8 Motion approuvée
4	Document 2 de la Conférence	Motion proposée 9 Que l'Examen Triennal pour les années 2015, 2016 et 2017 soient adoptés. Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	Pour : 102 Contre: 8 Abstentions: 2 Motion approuvée
5	Document 3 de la Conférence	Motion proposée 10 Que le Plan Stratégique Mondial 2018 – 2020 incluant le Budget 2018 – 2020 soit approuvé. Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour: 100 Contre: 1 Abstentions: 2 Motion approuvée
9		Proposition de Motion 11 Que le compte rendu des décisions de la 35 ^{ème} Conférence Mondiale (https://www.waggs.org/en/about-us/governance/world-conference/35th-world-conference/) soit accepté. Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	Pour: 106 Contre: 1 Abstentions: 4 Motion approuvée
6	Document de la Conférence no. 8	Proposition de Motion 12 Que le changement d'entité juridique du Bureau de Liaison des Associations des Guides du Luxembourg à Letzebuenger Guiden a Scouten, soit ratifié lors de la 36 ^{ème} Conférence Mondiale et que le Letzebuenger Guiden a Scouten soit par conséquent reconnu en tant que Membre Titulaire de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour: 102 Contre: 2 Abstentions: 2 Motion approuvée

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
6	Document de la Conférence no 9	Proposition de Motion 13.1 Que les Éclaireuses d'Albanie, l'Organisation Nationale d'Albanie, soit reconnue en tant que Membre Associé de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses. Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 103	Majorité de 75% = 78	Pour: 94
						Contre: 1
						Abstentions: 2 Motion approuvée
6	Document de la Conférence no 9	Proposition de Motion 13.2 Que le Mouvement des Guides & Eclaireuses du Niger, l'Organisation Nationale du Niger, soit reconnue en tant que Membre Associé de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 103	Majorité de 75% = 78	Pour: 101
						Contre: 0
						Abstentions: 0 Motion approuvé
6	Document de la Conférence no 9	Proposition de Motion 13.3 Que le Het Arubaanse Padvindsters Gilde, l'Organisation Nationale à Aruba, soit reconnue en tant que Membre Titulaire de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 103	Majorité de 75% = 78	Pour: 98
						Contre: 0
						Abstentions: 0 Motion approuvée
6	Document de la Conférence no 9	Proposition de Motion 13.4 Sous réserve de l'approbation de la Proposition de Motion 4.1, le Conseil Mondial recommande que l'Association des Scouts d'Azerbaïdjan, l'Organisation Nationale d'Azerbaïdjan, soit reconnue en tant que Membre Titulaire de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses Si la Proposition de Motion 4.1 n'est pas adoptée, alors le Conseil Mondial recommande que l'Association des Scouts d'Azerbaïdjan,	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 103	Majorité de 75% = 78	Pour: 101
						Contre: 0

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
		l'Organisation Nationale d'Azerbaïdjan, soit reconnue en tant que Membre Associé de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques				Abstentions: 0 Motion approuvée
6	Document de la Conférence no 9	Proposition de Motion 13.5 Sous réserve de l'approbation de la Proposition de Motion 4.1, le Conseil Mondial recommande que l'Association des Scouts de Palestine, l'Organisation Nationale de la Palestine, soit reconnue en tant que Membre Titulaire de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses Si la Proposition de Motion 4.1 n'est pas adoptée, alors le Conseil Mondial recommande que l'Association des Scouts de Palestine, l'Organisation Nationale de la Palestine, soit reconnue en tant que Membre Associé de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 104	Majorité de 75% = 78	Pour: 102 Contre: 0 Abstentions: 0 Motion approuvée
6	Document de la Conférence no 9	Proposition de Motion 13.6 Que les Scouts de Syrie, l'Organisation Nationale de la Syrie, soit reconnue en tant que Membre Titulaire de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses. Voté le lundi 18 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 105	Majorité de 75% = 79	Pour: 101 Contre: 0 Abstentions: 1 Motion approuvée
6	Document de la Conférence no. 10	Proposition de Motion 14 Que l'adhésion de Lietuvos Skauciu Seserija (LSS), l'Organisation Nationale de la Lituanie, soit résiliée avec effet immédiat. Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour: 70 Contre: 21 Abstentions: 10 Motion approuvée

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote																	
5	Document de la Conférence no.11	<p>Proposition de Motion 15 Que les bandes de calcul des cotisations et les critères d'âges qui exigent d'avoir moins de 30 ans à la date d'ouverture de la Conférence soient utilisés pour déterminer le montant des participation à payer lors de la 37^{ème} Conférence Mondiale, ainsi que pour les futures Conférences Mondiales, avec les réductions suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Bandes de richesse</th> <th colspan="2">Réductions</th> </tr> <tr> <th>Frais complets</th> <th>Moins de 30 ans</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A – D</td> <td>25 %</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>E & F</td> <td>15%</td> <td>43%</td> </tr> <tr> <td>G & H</td> <td>10%</td> <td>40%</td> </tr> <tr> <td>I & J</td> <td>0%</td> <td>33%</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de cotisation ajustés de chaque bande s'appliqueront seulement à un maximum de quatre délégué(e)s ou observateurs par OM. La réduction pour les moins de 30 ans s'appliquera à un maximum de quatre délégués ou observateurs par OM. <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Bandes de richesse	Réductions		Frais complets	Moins de 30 ans	A – D	25 %	50%	E & F	15%	43%	G & H	10%	40%	I & J	0%	33%	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour: 101
				Bandes de richesse	Réductions																		
			Frais complets		Moins de 30 ans																		
A – D	25 %	50%																					
E & F	15%	43%																					
G & H	10%	40%																					
I & J	0%	33%																					
Contre: 3																							
Abstentions: 2 Motion approuvée																							
8	Document de la Conférence no. 11	<p>Proposition de Motion 16 Pour sélectionner l'hôte de la 37^{ème} Conférence Mondiale de l'AMGE qui se tiendra en 2020.</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p> <p>NB: conformément aux procédures de la conférence, la répartition de résultat n'est pas indiquée</p>	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	Ouganda																	
						Etats-Unis																	
						L'Ouganda sélectionné pour accueillir la 37^{ème} Conférence Mondiale de l'AMGE																	

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
9	Document de la Conférence no. 6	Proposition de Motion 17 La Conférence recommande l'élaboration des outils visant à soutenir les OM pour les aider à développer et/ou améliorer leurs programmes éducatifs basés sur les méthodes éducatives du Guidisme et du Scoutisme féminin et en tenant compte des différentes tranches d'âge Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Belgique	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	Pour: 107
						Contre: 3
						Abstentions: 2 Motion approuvée
9	Document de la Conférence no.6	Proposition de Motion 18 La Conférence recommande qu'un Forum sur l'expérience du Guidisme/Scoutisme féminin soit organisé pendant le nouveau triennat Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Belgique	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	Pour: 107
						Contre: 2
						Abstentions: 2 Motion approuvée
9	Document de la Conférence no. 6	Proposition de Motion 19 Que l'arabe soit considéré comme la quatrième langue officielle de l'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses, avec l'anglais, le français et l'espagnol. Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Égypte et Oman	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour: 83
						Contre: 11
						Abstentions: 11 Motion approuvée
9	Document de la Conférence no. 6	Proposition de Motion 20 Motion retirée et remplacée par la Proposition de Motion 28	Fédération des Guides d'Allemagne (FDP)	Vote des Membres Titulaires	Majorité de 75%	
9	Document de la Conférence no. 6	Proposition de Motion 21 Que l'AMGE aide les OM à agir afin de défendre les droits humains et combattre les inégalités et les injustices en réponse à la situation actuelle des migrants et des réfugiés. Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques	Grèce	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	Pour: 109
						Contre: 1
						Abstentions: 3 Motion approuvée

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
9	Document de la Conférence no. 6	<p>Proposition de Motion 22 Que Kusafiri, le 5^{ème} Centre Mondial de l'AMGE continue de gérer des activités en ligne avec la vision et la mission de l'AMGE ; qu'un programme d'événements soit soutenu par l'allocation d'un budget prévu à cet effet et que les bourses destinées à participer à ces événements continuent à être accordées.</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Madagascar	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour: 98
						Contre: 4
						Abstentions: 2 Motion approuvée
9	Document de la Conférence no. 6	<p>Proposition de Motion 23 (tel que modifié par la Proposition d'Amendement 27) À la suite de la restructuration de l'AMGE en 2016, conformément à sa proposition de valeur et considérant que l'AMGE est une Association dirigée par ses membres, il est recommandé qu'une évaluation de l'impact de la restructuration aux niveaux mondial, régional et des OM soit effectuée et que les résultats soient partagés avec les OM préalablement à la Conférence Mondiale de l'AMGE de 2020, dans un délai raisonnable qui permettra aux OM de passer en revue et de proposer des motions à la Conférence Mondiale si elles le souhaitent.</p> <p>Le texte original de la Proposition de Motion 23 était le suivant À la suite de la restructuration de l'AMGE en 2016, et conformément à sa proposition de valeur, et compte tenu que l'AMGE est une association dirigée par ses membres, et aux fins de la transparence envers les OM, il est recommandé qu'une évaluation de la restructuration et de son impact aux niveaux régional, mondial et des OM soit entreprise et que les résultats soient présentés à la 37^{ème} Conférence Mondiale de l'AMGE en 2020.</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Sénégal	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	Pour: 89
						Contre: 18
						Abstentions: 1 Motion approuvée tel que modifié par la Proposition d'Amendement 27

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
9	Document de la Conférence no. 6	<p>Proposition de Motion 24 Conformément à la mission et à la vision de l'AMGE qui soulignent la valeur et le potentiel des filles pour changer le monde, il est recommandé que l'AMGE :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soutienne davantage d'OM à tous les niveaux (national, régional et mondial) dans la mise en œuvre des programmes de qualité et 2. Donne la priorité à la planification des programmes de l'AMGE qui visent à soutenir et à renforcer le leadership des filles et des jeunes femmes. 3. Aide davantage d'OM en matière d'affectation du personnel au niveau régional, lesquels concentreront leur attention sur les progrès accomplis par les OM, y compris la compréhension du contexte culturel national et des comportements des guides et des éclareuses. <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Sénégal	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour: 91
						Contre: 8
						Abstentions: 7 Motion approuvée
9	Document de la Conférence no. 6	<p>Proposition de Motion 25 Que les travaux liés à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de la Résolution 2250 du Conseil de sécurité relative à la jeunesse, la paix et la sécurité soient intégrés dans le Plan stratégique 2018-20 et le budget au titre Plus d'influence sur la scène mondiale en notant que : le Mouvement des Guides et des Eclareuses représentera une voix internationale majeure des jeunes femmes comme protagonistes clés dans la consolidation de la paix.</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Suède	Vote des Membres Titulaires = 107	Majorité de 75% = 81	Pour: 94
						Contre: 2
						Abstentions: 5 Motion approuvée
9	Document de la Conférence no. 6	<p>Proposition de Motion 26 Motion retirée et remplacée par la Proposition de Motion 29</p>	Suisse	Vote des Membres Titulaires	Majorité de 75%	

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
9	Document de la Conférence no. 6b	<p>Proposition d'Amendement 27 à la Proposition de Motion 23 À la suite de la restructuration de l'AMGE en 2016, conformément à sa proposition de valeur et considérant que l'AMGE est une Association dirigée par ses membres, il est recommandé qu'une évaluation de l'impact de la restructuration aux niveaux mondial, régional et des OM soit effectuée et que les résultats soient partagés avec les OM préalablement à la Conférence Mondiale de l'AMGE de 2020, dans un délai raisonnable qui permettra aux OM de passer en revue et de proposer des motions à la Conférence Mondiale si elles le souhaitent.</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Libéria	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	Pour : 91
						Contre : 19
						Abstentions : 3 Amendement à la Proposition de Motion 23 approuvée
9	Document de la Conférence no. 6b	<p>Proposition de motion 28 La 36^{ème} Conférence Mondiale demande que le Conseil Mondial explore différentes méthodes de communication avec les OM et les mette en œuvre au cours du triennat. Ces méthodes devront mettre les informations sur les décisions clés, les réalisations majeures et les priorités à venir du Conseil mondial et les raisons de celles-ci, à la disposition des OM à intervalle régulier entre les Conférences Mondiales.</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Allemagne, Danemark, Hong-Kong, Congo et Madagascar	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	Pour: 102
						Contre: 9
						Abstentions: 2 Motion approuvée
9	Document de la Conférence no. 6b	<p>Proposition de motion 29 La Conférence Mondiale charge le Conseil mondial de travailler en collaboration avec les Régions dans le but de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer une stratégie à long terme et de bonnes méthodes de travail pour lever et gérer les fonds régionaux. 2. Passer en revue les processus administratifs existants concernant les flux de fonds en direction et en provenance des Régions, en vue d'assurer la transparence pour les Comités régionaux et les OM. 	Suisse et Allemagne	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	Pour: 50
						Contre: 53

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
		<p>3. Présenter différentes options concernant la gestion des finances, afin de s'assurer qu'elles sont appropriées au niveau régional et intégrer la vision du Comité régional, son expérience et son influence sur les flux de fonds en direction et en provenance des Régions. Cela inclut d'explorer l'option de la gouvernance par les régions de leurs propres fonds au sein d'entités juridiques séparées dans le cadre de la gouvernance de l'AMGE.</p> <p>4. Présenter les résultats et les options aux prochaines Conférences régionales de toutes les Régions aux fins de discussion, en vue de la préparation de la présentation et de la prise de décisions lors de la 37^{ème} Conférence Mondiale de 2020.</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>				<p>Abstentions: 5</p> <p>Motion pas approuvée</p>
9	Document de la Conférence no. 6b	<p>Proposition de motion 30 La Conférence Mondiale demande à l'AMGE de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les Organisations Membres à établir une adresse électronique générique pour le rôle de Commissaires Internationaux/-ales afin d'assurer la continuité et de respecter la confidentialité des informations personnelles, • Compiler une liste d'adresses électroniques de toutes les Commissaires Internationaux/-ales des 146 Organisations Membres actuelles, • Mettre à jour cette liste au moins une fois par an, et, • S'assurer que cette liste soit accessible à chaque Commissaire International(e) sans intermédiaire. <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Luxembourg, Burkina Faso et Canada	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	<p>Pour: 82</p> <p>Contre: 25</p> <p>Abstentions: 4</p> <p>Motion approuvée</p>
9	Document de la Conférence no. 6b	<p>Proposition de motion 31 La Conférence Mondiale demande au Conseil Mondial de l'AMGE de :</p>	France et Côte d'Ivoire	Vote des Membres Associés et	Majorité simple	Pour: 71

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
		<p>a. Reconnaître les besoins des Organisations membres des différentes régions pour préparer au mieux les conférences mondiales ;</p> <p>b. Encourager, avant chaque Conférence Mondiale, un temps d'échanges entre les Organisations membres de chaque région, dans le format le plus adéquat, afin que les Organisations Membres puissent discuter entre elles sur les différents enjeux.</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>		Titulaires = 113	= 58	<p>Contre: 29</p> <p>Abstentions: 10</p> <p>Motion approuvée</p>
9	Document de la Conférence no. 6b	<p>Proposition de motion 32 La Conférence Mondiale charge le Conseil Mondial de mener une enquête pour :</p> <p>a) Examiner les raisons pour lesquelles il n'y a pas plus de jeunes femmes postulant à des postes de gouvernance en consultation avec l'Organisation Membre et ses jeunes femmes, et</p> <p>b) Développer un ensemble d'actions concrètes pour accroître de manière significative le nombre de jeunes femmes postulant à des postes de gouvernance.</p> <p>Les conclusions de ces enquêtes seront présentées lors des Conférences régionales, afin de donner aux OM l'opportunité de participer activement aux discussions et de faire avancer les recommandations clés de la 37^{ème} Conférence Mondiale.</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, R.-U., Allemagne, Autriche, Irlande, Estonie, Espagne, Pologne, Niger, Slovénie, Belgique, Belize, Barbade et Rwanda	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	<p>Pour: 103</p> <p>Contre: 4</p> <p>Abstentions: 3</p> <p>Motion approuvée</p>
9	Document de la Conférence no. 6b	<p>Proposition de motion 33 La Conférence Mondiale recommande que l'AMGE poursuive le travail continu visant à développer la coopération entre l'AMGE et l'OMMS par les biais du plaidoyer sur des problématiques mondiales qui affectent le guidisme et le scoutisme.</p> <p>Voté le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Italie	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	<p>Pour: 58</p> <p>Contre: 46</p> <p>Abstentions: 9</p> <p>Motion approuvée</p>

Point à l'Ordre du Jour N°	Document de la Conférence N°	Proposition de Motion	Proposant	Droit de Vote	Majorité requise	Résultat du vote
9	Document de la Conférence no. 6b	<p>Proposition de motion 34 La Conférence Mondiale confirme que l'AMGE, experte dans le développement et l'autonomisation des filles dans le monde, reconnaît l'importance et les avantages de l'environnement uniquement pour les filles et s'engage à défendre cette importante spécificité du Guidisme / Scoutisme féminin.</p> <p>Vote le jeudi 21 septembre 2017 à l'aide de votes électroniques</p>	Burkina Faso	Vote des Membres Associés et Titulaires = 113	Majorité simple = 58	<p>Pour: 88</p> <p>Contre: 20</p> <p>Abstentions: 4</p> <p>Motion approuvée</p>
		<p>Élection des Membres du Conseil Mondial La Conférence Mondiale ratifie la nomination des six candidats suivants en tant que Membres du Conseil Mondial de l'AMGE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Katerina Agorogianni • Tashia Batstone • Normala Baharudin • Heidi Jokinnen • Zine Madyibi • Jayne Wachira <p>Vote le vendredi 22 septembre 2017 à l'aide de panneaux des pays</p>	Le Conseil Mondial	Vote des Membres Titulaires = 104	Majorité simple = 54	<p>Pour: 102</p> <p>Contre: 0</p> <p>Abstentions: 1</p> <p>Motion approuvée</p>
		<p>Election of Personnes Approuvées La Conférence Mondiale a élu les personnes approuvées suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jillian van Turnhout 2. Catherine Irwin <p>Vote le vendredi 22 septembre 2017 à l'aide des bulletins de vote.</p>		Vote des Membres Titulaires		